

Qu'est-ce que le **développement local ?**

*Synthèse bibliographique
sur la définition du concept
de développement local*



Synthèse réalisée par Raphaël Boutin-Kuhlmann dans le cadre du mémoire de recherche sur le thème de la contribution de l'agriculture biologique au développement local (Master 2 recherche Études rurales, Lyon 2) sous la direction de Philippe Fleury (ISARA, Lyon). Cette synthèse alimentera par ailleurs les réflexions du groupe de travail du RMT DévAB sur l'agriculture biologique, environnement et développement local. Contact : raphaelboutin@hotmail.fr

1. Table des matières

Introduction.....	3
Un flou sémantique.....	3
Développement et local.....	3
1. Les grandes conceptions du développement local.....	5
1.1. Une chronologie du concept et du contexte entremêlée.....	5
1.2. Un même terme pour différentes approches.....	8
1.2.1. Le développement appliqué au local.....	8
Développement « par le haut » ou développement « par le bas » ?.....	9
1.2.2. La croissance locale.....	10
1.2.3. Le développement local.....	11
Les caractéristiques du développement local.....	12
1.3. Le développement local est-il modélisable ?.....	12
1.3.1. Absence de modèle de développement local.....	12
1.3.2. ... mais un processus identifié.....	14
Conclusion.....	16
Développement local = développement durable ?.....	16
Bibliographie.....	18

Introduction

Un flou sémantique

Le développement local ne peut être défini de façon satisfaisante en quelques lignes et sans un minimum de recul épistémologique. En effet, il possède autant de définitions qu'il y a d'auteurs ou de champs disciplinaires. En extraire une – s'il en existe une – sans justification critique et analytique relèverait plus de la loterie que de la démarche scientifique.

La notion de développement local souffre souvent de l'absence de définition par ceux-là même qui l'utilisent ou l'étudient. Tantôt regardé comme objet, tantôt pensé comme sujet, le développement local pourra être selon les auteurs un processus, un état, une politique, un résultat, une méthode... voire même une nouvelle idéologie.

Selon les époques, les champs et les auteurs, il sera employé comme synonyme de « développement par le bas », « développement endogène », « développement rural », « développement régional », « développement territorial », « auto-développement », « développement autocentré », « développement agropolitain », etc. Quant à l'échelle, elle sera celle du « local », du « territoire », de « l'espace vécu », de « la région », de la « micro-région », du « pays », etc. Une plongée dans la bibliographie fait rapidement apparaître au mieux la polysémie du développement local, au pire le flou sémantique qu'il recouvre. L'absence de consensus sémantique ou conceptuel n'a cependant pas empêché à l'expression d'être largement partagée. Pourquoi ? De quoi parle-t-on quand on parle de développement local ? Quel développement pour quel local ?

Développement et local

Si la somme des mots ne permet pas de définir une expression, la définition de chaque terme nous éclairera, pour commencer, sur les raisons du flou sémantique.

Littéralement, le développement est l'« *action de déplier ce qui était enroulé* »¹ (ce qui a donné son sens direct au développement en photographie). A partir de ce sens premier, l'Académie française note plusieurs acceptions. Nous en retiendrons trois :

- « *Action de déployer, d'étendre quelque chose ; résultat de cette action.*
- *Action de faire croître ou progresser ; résultat de cette action.*
- *Le fait de croître, d'évoluer en prenant de l'importance, de l'ampleur. »*

A la lecture de ces trois définitions nous notons déjà une double ambiguïté :

- Le développement peut à la fois être l'action de faire et le fait lui-même.
- Le développement peut à la fois être une action et le résultat de cette action.

Cette polysémie paradoxale résume à elle seule la diversité des approches autour du développement local. Si les auteurs se sont autant intéressés à l'*action de faire* qu'au *fait* lui-même, presque tous ont vu la question sous l'angle de l'*action* (le processus) plutôt que sous l'angle du *résultat de cette action* (l'état). C'est d'ailleurs ce que relève Laurent Davezies pour qui cette absence d'étude du fait est problématique : « *Il est curieusement très difficile de trouver la définition du développement local dans la littérature spécialisée. Les ouvrages académiques le considèrent plutôt comme un processus que comme un état. [...] Comme le médecin est incapable de décrire une personne en bonne santé alors qu'il connaît toutes les caractéristiques de la maladie, les responsables de l'aménagement du territoire semblent dans l'impossibilité de définir un bon, et même un mauvais,*

1 Dictionnaire en ligne de l'Académie française, neuvième édition, <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>

*état de développement. »*²

Dans son acception économique, le développement est défini par le Petit Larousse comme l'« *amélioration qualitative et durable d'une économie et de son fonctionnement.* » Plus qualitatif car prenant en compte l'amélioration des conditions humaines, sociales et culturelles, le développement vient compléter – ou parfois s'opposer – à la notion de croissance économique. Il est étroitement lié à l'idée de progrès.

Notons enfin la définition biologique du terme de développement : « *Suite de phénomènes qui conduisent l'individu animal ou végétal du stade de la cellule initiale (œuf fécondé, zygote) à la forme adulte reproductrice.* »³ Si la croissance est un changement de taille (elle se mesure avec un indicateur unique qui correspond à la mesure que l'on souhaite effectuer), le développement est donc un changement d'état. Il est important de garder à l'esprit que cette acception biologique marquera fondamentalement la recherche agronomique et a toute sa place dans le paradigme de l'agriculture.

L'adjectif local peut quant à lui être défini beaucoup plus simplement. C'est ce qui est « *particulier à un lieu, à une région, à un pays* » selon le Petit Larousse. S'il ne souffre pas d'autant d'acceptions dans le dictionnaire que le mot développement, il n'en va pas de même dans la littérature scientifique où définir le local dépasse largement la question de la limite et de l'échelle. Définir ce qui est « *particulier à un lieu* » est même *la* question du géographe. En ce sens on peut dire que la géographie est une définition du local. Nous verrons plus loin quel sens est donné au local par les auteurs dans leurs travaux sur le développement local.

L'adjectif local accolé au mot développement, ne fait pas que le qualifier, il lui donne un sens nouveau. Prise dans son ensemble l'expression appelle son indépendance vis-à-vis des termes qui la composent. C'est ce troisième sens, total supérieur à la somme des parties, que nous allons maintenant tenter d'appréhender.

1.1. Une chronologie du concept et du contexte entremêlée

La chronologie du développement local est indissociable du contexte politique qui va successivement l'ignorer, le façonner, le mettre en œuvre et le modifier. La réciproque étant bien évidemment tout aussi vraie, l'idée de développement local influençant les politiques de développement, d'aménagement et de décentralisation.

Xavier Greffe fait remonter les origines du développement local aux mouvements communaux et régionaux d'avant-guerre. Il note ensuite que cette idée « *perdit beaucoup de son impact lorsqu'au lendemain de la dernière guerre, on identifia le progrès économique de la Nation au seul développement de logiques sectorielles qui, formulées d'en haut, devaient entraîner toute l'économie sur le chemin de la croissance.* »⁴

Marcel Jollivet attribue également la parenté du développement local au mouvement du développement régional qui a explosé dans les années 60 : « *Ce mouvement s'est exprimé à travers la création de très nombreux «comités d'expansion» ou «d'étude et d'action» qui s'identifiaient à un espace précis et qui se donnaient comme objectif d'impulser et de coordonner les initiatives par la concertation entre tous les partenaires concernés par la vie économique et sociale locale. Ce sont même ces comités qui ont été à l'origine des « Comités d'expansion économiques régionaux» institués par le gouvernement Mendès-France. Ce sont là les premiers embryons de l'institution*

2 Laurent Davezies, *Le développement local revisité*, Conférence du 3 avril 2002 aux Amis de l'École de Paris, disponible sur www.ecole.org.

3 Petit Larousse en ligne.

4 Xavier Greffe, *Territoires en France*, Economica, 1984, p.146.

*régionale. Tous ces comités ont préfiguré d'une certaine manière le mouvement des « comités de pays », qui débute dans les années 50. Ils se sont même fédérés pour donner naissance au Conseil National des Économies Régionales en 1960. »*⁵

Du côté de la recherche, c'est à partir de la fin des années 1950 que voient le jour, chez les économistes, les premières théories du développement endogène. John Friedmann, Walter Stöhr et Fraser Taylor notamment, jettent les bases d'un développement « par le bas », limité à un territoire restreint, basé sur les ressources locales (endogènes), prenant en compte les traditions locales autant industrielles que culturelles et ayant recours à une organisation coopérative de la production. Ces travaux sont poursuivis dans les années 1960 puis 1970 notamment comme nouvelle approche de développement des pays du Tiers-Monde (Samir Amin). On parlera alors de développement « par le bas » ou « autocentré ». A travers ces réflexions théoriques, la notion de développement local qui ne porte pas encore son nom, renferme déjà selon Jean-Louis Guigou des « *idées d'autonomie, d'indépendance, de valorisation des ressources locales, de territorialisation de la production et des échanges, de globalité, de refus d'une division interrégionale et ou internationale du travail.* »⁶

Le tournant majeur dans l'écllosion du développement local restera la crise économique des années 1970 qui mettra fin aux Trente glorieuses. Pour Xavier Greffe, l'idée de développement local réapparaît logiquement « *dès lors que la crise montrait le risque qu'il y avait à faire dépendre toute notre stratégie économique de transformations imprévisibles sur le marché mondial.* »⁷ Et Paul Houée de compléter « *En outre la crise actuelle oblige à passer d'une politique d'aménagement du territoire à une politique prioritaire de mise en valeur des territoires, combinant planification socio-économique et planification spatiale.* »⁸ En réalité le concept n'est pas nouveau, mais trouve une nouvelle jeunesse grâce à ce contexte, et, avec lui, une nouvelle dénomination : le développement local.

Mais ce changement de dénomination ne doit pas occulter la continuité du fait selon Marcel Jollivet. Pour l'auteur, « *l'impression de renouveau du « local » viendrait en fait, de l'apparition d'une autre façon de dénommer socialement un phénomène qui, lui, n'aurait rien de nouveau. S'il en est bien ainsi, c'est donc l'apparition d'un nouveau projet social de développement que signifie l'emploi du terme « local » et c'est à le désigner, à l'afficher, pour le proposer comme objectif à l'action collective, qu'il vise.* »⁹

La crise et le changement de dénomination correspondent aussi au début des politiques régionales. Au niveau européen, c'est en 1975 qu'intervient la première reconnaissance d'un niveau infranational avec la création du Fonds régional qui aura pour mission de renflouer les zones économiques désavantagées afin d'élever leur niveau de vie à celui de la moyenne européenne. Au niveau national, Jean-Pierre Ollivaux souligne que « *l'aménagement local participe à part entière de l'idéologie qui imprègne le VIIème plan [1976-1980], axé sur le thème de la qualité de la vie. Il est défini comme le maillon essentiel qui manquait peut-être dans la chaîne qui part de la détermination des grands équipements nationaux pour aboutir à la satisfaction des besoins quotidiens des citoyens. C'est la forme achevée de l'aménagement du territoire quotidien... Ces terrains d'élection sont le littoral, la montagne, les villes moyennes et les pays ; ces promoteurs doivent être les élus locaux [...] Le concept d'aménagement local s'avère donc être un élément important d'une doctrine qui doit s'adapter à la nouvelle donne de l'aménagement du territoire, caractérisée par le primat reconnu à la valorisation des ressources locales, par rapport au*

5 Marcel Jollivet, *Le développement local, mode ou mouvement social ?*, in *Économie rurale*, n°166, 1985, pp.14-15.

6 Jean-Louis Guigou, *Le développement local : espoirs et freins*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°246, mars 1984, p.5.

7 Xavier Greffe, *Territoires en France*, Economica, 1984, p.146.

8 Paul Houée, *Les politiques de développement rural*, 2ème édition, INRA/Economica, 1996, pp.215-217.

9 Marcel Jollivet, *Le développement local, mode ou mouvement social ?*, in *Économie rurale*, n°166, 1985, pp.14-15.

« développement descendant » agissant par redistribution du surplus localisable.»¹⁰.

L'arrivée des socialistes au pouvoir en 1981 va marquer un nouveau tournant : « Dans le prolongement de la politique de renouveau rural, qui met l'accent sur la valorisation des ressources locales, la politique mise en œuvre par les gouvernements de M. Moroy en matière d'aménagement insiste sur l'impératif du développement « auto-centré ». Le ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire, Michel Rocard, exprimait ainsi l'orientation de sa politique en 1981, au Palais Bourbon : « Aujourd'hui le développement régional doit reposer bien davantage sur l'animation du développement endogène, et sur le développement autonome des différentes régions. »¹¹

C'est à ce moment là, en particulier avec les lois de décentralisation, que la terminologie de développement local apparaît dans les textes administratifs selon Georges Gontcharoff¹², « s'insinuant dans la rédaction du Plan intérimaire, elle s'est épanouie dans les commissions préparatoires au IXe Plan pour, finalement, figurer en tant que telle, dans 17 contrats de plan État/région sur 22. ». Dans le même temps, la DATAR opte elle aussi pour cette appellation¹³.

A partir de 1982, les capacités locales ont incontestablement augmenté. « Mais la question est de savoir si les institutions mises en place autorisent le passage d'une logique de distribution des ressources à partir du centre à une logique de développement sur la base d'initiatives prises dans chaque circonscription. »¹⁴. C'est en tout cas ce pour quoi milite le mouvement des pays dont le slogan est « vivre, travailler et décider au Pays ». Le mouvement s'empare définitivement du développement local à cette date, et le pose comme un principe fondamentale lors de l'énoncé des « cinq commandements des pays » :

- *Le pays est un territoire pertinent pour redécouvrir une identité collective et des solidarités.*
- *Le développement autocentré, ascendant et global peut être la voie permettant au plus grand nombre de « vivre et travailler au pays ».*
- *Le développement local peut constituer un modèle alternatif.*
- *Les structures du développement local présentent une grande hétérogénéité reflétant la diversité des situations et des approches.*
- *Le pays ainsi conçu est un espace de démocratie et il a en tant que tel droit à être reconnu comme espace de développement. »¹⁵*

Après les contrats de pays et les lois de décentralisation, se sont les lois ATR (1992), puis Chevènement et Voynet (1999) qui viendront consacrer l'échelon intercommunal. Ce nouveau niveau répond à ceux, comme Jean-Louis Guigou, pour qui la réalisation de l'intercommunalité permettrait de poser le cadre adapté dans lequel le développement local pourrait être mis en œuvre et s'épanouir. Ils militaient en ce sens « pour une nouvelle politique de coopération et de planification micro-régionale, faisant des Pays, des unités territoriales de base de la vie économique et sociale à partir desquels pourraient s'organiser un véritable développement par la base. »¹⁶

Dès lors, une fois ces mutations du paysage politico-administratif français réalisées, le développement local va s'imposer, selon Pierre Teisserenc, comme « principe actif du gouvernement des territoires ».¹⁷ C'est ainsi qu'après l'avoir étudié et tenté de le définir dans les années 1980, les

10 Jean-Pierre Ollivaux, *La décentralisation, la région et l'aménagement du territoire*, Syros et ADELS, 1984, p.134.

11 12 décembre 1981, JO, p.4740. Cité par Jean-Pierre Ollivaux. Ibid. p.136.

12 Georges Gontcharoff, avant propos de Jean-Pierre Ollivaux, *La décentralisation, la région et l'aménagement du territoire*, Syros et ADELS, 1984, p.10.

13 Jean-Pierre Ollivaux, *La décentralisation, la région et l'aménagement du territoire*, Syros et ADELS, 1984, p.136.

14 Nicole de Montricher, *L'aménagement du territoire*, Paris, La découverte, 1995, p.57.

15 Résolution adoptée par l'Assemblée nationale pour le développement local et les pays, Mâcon, juin 1982.

16 Jean-Louis Guigou, *Coopération intercommunale et développement par la base*, in *Le développement décentralisé, Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, p.188.

17 Pierre Teisserenc, *Les politiques de développement local*, 2ème édition, Economica, 2002, p.III.

chercheurs vont rédiger des guides de développement local (Mengin en 1989 et Vachon en 1993), ouvrant la voie aux agents de développement local.

Cette brève chronologie montre clairement que l'idée de développement local et le contexte politique sont intimement liés et interagissent entre eux. Comme le résumait Philippe Aubry et Alain Vulbeau « *le mouvement du développement local est né de cette remise en cause du centre-providence et s'est appuyé sur plusieurs phénomènes convergents.* »¹⁸ Les auteurs qui écrivent en 1987 en notent trois principaux : les mouvements régionalistes et autonomistes (+ retour au pays de l'après 68); le contexte de crise économique des années 1970 ; la décentralisation et les orientations de la DATAR. Nous y ajouterons les lois sur l'intercommunalité.

1.2. Un même terme pour différentes approches

Si la terminologie « développement local » s'est imposée, la polysémie des termes autorise une grande diversité des approches, parfois antinomiques. Quatre grandes conceptions du développement local peuvent être repérées dans la littérature :

- Le développement par en haut décliné localement ;
- Le développement local synonyme de croissance locale ;
- Le développement local comme concept indépendant.

1.2.1. Le développement appliqué au local

Il s'agit là d'un développement « par le haut », ou plus exactement d'une « projection territoriale limitée du développement par en haut » selon les mots de Xavier Greffe¹⁹. L'adjectif « local » ne vient que donner une dimension territoriale à une politique de développement initiée à un niveau supérieur, le plus souvent national. En 1990, la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale résumait bien cet ambiguïté (qui se retrouve d'ailleurs dans son nom) : « *L'aménagement du territoire et le développement local sont aujourd'hui les deux aspects complémentaires d'une même politique* ».²⁰

Selon cette conception du développement local, celui-ci ne serait « *que la conséquence d'un processus où tous les enchaînements se réaliseront sans aucun problème, et il n'est intéressant que dans la mesure où il vient appliquer, renforcer et légitimer les choix effectués en haut. [...] Le schéma du développement par en haut à donc pour première conséquence d'être totalement sélectif, sélectif entre le centre et la diversité des territoires, sélectif entre les territoires eux-mêmes selon leur capacité à être « happés » en tant que zones d'activité à élargir ou réserves de ressources à exploiter.* »²¹ Selon Bernard Planque²² le développement « par le haut » revêtirait sa dimension locale grâce aux théories du développement polarisé, comme nous le verrons plus loin.

Cette logique conçoit le développement local comme un outil de la planification. Il serait convoqué pour jouer les tampons des effets de la crise selon François Plassard : « *Dans cette tendance, les deux acteurs privilégiés sont les institutions d'État et les entreprises directement concernées par la compétition internationale. [...] Le développement local est [ici] interpellé dans la mesure où il*

18 Philippe Aubry et Alain Vulbeau, *Le déclin du « centre-providence » et le mouvement du développement local*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°276, mars 1987, p.4.

19 Xavier Greffe, *Territoires en France*, Economica, 1984, pp.148-150.

20 DATAR, 29 mai 1990, cité par Nicole de Montricher, *L'aménagement du territoire*, Paris, La découverte, 1995, p.56.

21 Xavier Greffe, *Territoires en France*, Economica, 1984, pp.148-150.

22 Bernard Planque, *Observations et interprétations de la dynamique spatiale contemporaine*, in *Le développement décentralisé*, *Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, p.5.

peut contribuer à la mobilisation générale sur des objectifs définis ailleurs, en échange de l'espoir d'effets retour au sortir de la crise. Ainsi le développement local est interrogé par le démantèlement des grandes unités de production en petites unités plus fonctionnelles [...]. Le développement local est aussi interrogé par l'État comme laboratoire d'expérimentation sociale de l'application des « nouvelles technologies ». Dans ce scénario le troisième acteur que nous avons appelé le « corps social » ne joue pas de rôle déterminant.»²³

Outre une planification économique de grande envergure, comment décliner localement une politique nationale si celle-ci reste sous contrôle de l'État ? Pour la DATAR « *la dimension du développement local implique de la part de l'État une action d'incitation, fondée sur la conviction que le développement local repose sur une démarche fédérative de mobilisation des acteurs d'une zone géographique autour d'un projet d'ensemble, économique, social et culturel, visant à créer une dynamique durable sur un territoire* ». ²⁴ C'est ce que critique Suzanne Savey, pour qui ces actions d'incitations vont se transformer en course à la carotte et, dès le départ, galvauder l'idée de développement local. Elle note que dès la première loi de décentralisation, « *le ministre de l'Aménagement du Territoire invente le « développement local » sous la forme restrictive que lui donnent beaucoup de maires à l'heure actuelle, c'est-à-dire sous la forme d'une nouvelle procédure d'aides aux communes. Seules celles qui élaboreront des projets pourront recevoir des subsides, subventions ou prêts. A partir de là, au milieu d'une grande effervescence, des associations de communes s'opèrent pour mettre sur pied les projets susceptibles d'être aidés. En simplifiant à l'extrême on peut donc dire que les élus prennent l'habitude d'appeler « développement local » toute initiative prise au niveau communal dont le contenu peut être tout et n'importe quoi. Le développement local c'est l'emploi, c'est un terrain de football, c'est un lotissement, etc.* » ²⁵

Dans la catégorie de la territorialisation des politiques globales fonctionnant par subventions, on trouvera le programme FEADER de l'Union Européenne consacré au développement rural, qui, après le soutien aux marchés agricoles et aux producteurs, constitue le second volet de la Politique Agricole Commune²⁶. Son objectif est de « valoriser les territoires ruraux du point de vue économique, social et environnemental, en tirant parti de la diversité de leurs fonctions et dans un souci de durabilité. »

Pour Pierre Teisserenc le développement local n'est finalement pas la territorialisation des politiques publiques mais la conséquence de cette territorialisation, ce qui va germer de ce changement d'échelle : « *La question posée serait plutôt celle des conditions économiques, sociales, culturelles et politiques qui permettent de rendre cette territorialisation efficace ; étant acquis qu'elle ne procède pas de façon mécanique et homogène ; mais qu'elle renvoie à une pratique de gouvernement des territoires par projet, dont les résultats dépendent en partie de la capacité locale à gérer des situations nouvelles d'apprentissage collectif* ». ²⁷

En réalité, c'est cette approche du développement « par le haut » qui revêt le masque du développement local car décliné localement qui va justement donner naissance au développement

23 François Plassard, *A la recherche d'une définition du développement local*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°265, février 1986, pp.8-11.

24 Nicole de Montricher, *L'aménagement du territoire*, Paris, La découverte, 1995, p.115.

25 Suzanne Savey, *Espace, Territoire, Développement local*, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 3, 1998, pp.39-41.

26 Pour la période 2007-2013, le programme FEADER repose sur trois axes : 1 : amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et forestier; 2 :amélioration de l'environnement et du paysage rural; 3 :amélioration de la qualité de vie en milieu rural et encouragement de la diversification de l'économie rurale. En outre, il faut qu'une partie de ces fonds soit consacrée à soutenir des projets basés sur l'expérience acquise avec les initiatives communautaires Leader. L'approche Leader du développement rural implique la conception et la mise en œuvre de projets très spécifiques par des partenariats locaux en vue de résoudre des problèmes locaux.
http://europa.eu/legislation_summaries/agriculture/general_framework/l60032_fr.htm et <http://agriculture.gouv.fr/pac-developpement-rural-feader>

27 Pierre Teisserenc, *Les politiques de développement local*, 2ème édition, Economica, 2002, p.X.

local : « *Le schéma simple de territoires qui serait au croisement des stratégies de firmes et de la politique étatique d'aménagement du territoire est donc devenu obsolète. L'enjeu est un nouveau mode d'action publique et surtout de nouvelles modalités d'imbrication de l'action publique et de l'action privée.* »²⁸

Développement « par le haut » ou développement « par le bas » ?

C'est la question centrale de la Science Régionale pour Bernard Planque²⁹. Cela revient à opter pour l'une ou l'autre de ces démarches :

- *« chercher à planifier le développement de quelques pôles moteurs et espérer que leurs effets d'entraînements sur le reste de l'économie seront suffisants pour vivifier l'ensemble du système ;*
- *partir « de la base », encourager, canaliser, planifier les initiatives locales, mobiliser les potentiels locaux... pour susciter un intense bouillonnement des cellules élémentaires du tissu économique capable de régénérer la vitalité de l'ensemble. »*

Les réponses à cette question varient selon les chercheurs – ainsi que les politiques et les administrations – et les époques. Cependant il ressort assez clairement et logiquement de l'étude bibliographique que les auteurs du développement local sont les partisans d'un développement « par le bas » et « endogène » des territoires.

Cette opposition entre le haut et le bas fausse le débat sur le développement local selon Xavier Greffe : « *dans le premier cas le développement local se réduirait à une projection territoriale limitée du développement par en haut, dans le second cas il naîtrait merveilleusement des seules volontés locales. Ni l'une ni l'autre de ces deux positions ne sont réalistes.* » Pour qu'il soit viable, le développement local devrait se situer à la jonction de ces approches ascendantes et descendantes. Il ne peut être une « projection territoriale » d'une politique de développement par le haut, planificatrice qui effectuerait un tri entre les territoires, avec des centres entraînant des périphéries dans leurs sillage. Il ne peut être non plus un projet autonome voire autarcique coupé du marché et des contraintes générales d'une économie globalisée et des politiques d'aménagements nationales : « *ce qui différencie donc le développement local du développement par en bas, c'est cette prise en considération d'un certain nombre d'objectifs et de contraintes générales lors de l'élaboration de projets locaux. Il ne s'agit pas de revenir sur l'idée d'une mobilisation et d'une synergie des partenaires du développement mais d'affirmer que les projets qui en résulteront ne peuvent être élaborés qu'à la lumière des enjeux de l'ensemble de l'économie et qu'à bien des égards leur matérialisation passera par l'utilisation des moyens du centre.* »³⁰

28 Bernard Pecqueur, *Le développement local, 2ème édition revue et augmentée*, Syros, 2000, p.121.

29 Bernard Planque, *Observations et interprétations de la dynamique spatiale contemporaine*, in *Le développement décentralisé, Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, p.5.

30 Xavier Greffe, *Territoires en France*, Economica, 1984, pp.148-150.

1.2.2. La croissance locale

La seconde approche du développement local est essentiellement celle des économistes qui le définissent comme synonyme de la croissance au niveau local, ou du moins, le considère d'une manière ou d'une autre, comme une évolution économique locale. Les caractéristiques sociales, culturelles, environnementales... ne seraient que des facteurs à prendre en compte dans l'étude des mutations économiques locales. C'est notamment la conception du développement local que défend Bernard Pecqueur qui « *part du principe simple que les échanges hors marché ont une grande importance pour expliquer l'efficacité économique observée en certains lieux plus que d'en d'autres.* »³¹

Laurent Davezies entend lui aussi le développement local sous l'angle quasi exclusif de l'économie, à l'échelle de la région. Le développement est cependant plus qualitatif que la croissance car il repose avant tout sur une volonté politique : « *Pour nous, le développement local, avant d'être un processus ou un état, est un mandat. Ce mandat donné aux responsables locaux est simple : il porte sur le maintien et le développement de l'emploi, de la cohésion, mais aussi du revenu, dans le territoire.* »³² Selon l'auteur ce développement doit se mesurer, non pas sur la base du PIB régional comme la croissance, mais sur la base des revenus (publics et privés) d'un territoire. Le principal levier du développement local c'est la consommation locale de revenus en provenance de l'extérieur : ce que l'auteur va théoriser sous le terme d'économie résidentielle.

Pierre Campagne pense lui aussi le développement comme une donnée économique quantifiable qui s'apparenterait à la satisfaction des besoins accompagnant la croissance. Il affirme à ce titre « *qu'il ne peut pas y avoir de processus de développement sans qu'apparaisse un surplus économique qui pourra être transformé en accumulation de capital productif. La dynamique sociale ne suffit pas pour créer de la richesse et, sans cette dernière, il est impossible d'améliorer la satisfaction des besoins.* »³³

Ces approches ne distinguent donc pas, ou mal, croissance et développement. Rappelons que si la croissance est un accroissement quantitatifs des richesses, le développement est une amélioration du bien-être (sur le plan social, culturel, environnemental..) qui est censée l'accompagner. Or, celles-ci ne sont pas nécessairement liées : « *les recherches poursuivies par Molotch montrent comment la croissance économique peut constituer un fardeau plutôt qu'un atout dans nombre de collectivités. [...] À l'échelon individuel, il n'y a eu que peu ou pas du tout d'expansion ou de réalisation de capacités pour la plupart des gens. C'est tout le contraire qui s'est produit — une réduction ou la disparition des perspectives au fur et à mesure que leur qualité de vie et leurs richesses étaient érodées par les actions de la « machine à croissance ». À l'échelon de la collectivité, les ressources/richesses publiques comme l'eau, les espaces verts et la sécurité individuelle se sont dégradées ou ont été confiées au secteur privé. Somme toute, le bonheur, le bien-être et l'emploi ont diminué sous les effets de la croissance obligée.* »³⁴ Et l'auteur de conclure qu'il est donc indispensable de séparer croissance et développement.

Dans la lignée d'Égard Morin³⁵ qui milite pour une restructuration du concept de développement et pour qui le développement ne doit plus être subordonné à la croissance, mais la croissance au développement, certains critiquent cette approche purement économique du développement local

31 Bernard Pecqueur, *Le développement local, 2ème édition revue et augmentée*, Syros, 2000, p.14.

32 Laurent Davezies, *Le développement local revisité*, Conférence du 3 avril 2002 aux Amis de l'École de Paris, www.ecole.org.

33 Pierre Campagne, *Agriculture et développement local : quelques questions économiques*, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 3, 1998, pp.55-65.

34 Jennifer Sumner, *Les agriculteurs biologiques et le développement rural. Rapport de recherche sur le rôle des agriculteurs biologiques dans la durabilité des collectivités du Sud-Ouest de l'Ontario, 2000*, http://oacc.info/Docs/ORG_%20FARMERS_RURAL%20DEV_f.pdf

35 Edgar Morin, *Sociologie*, Fayard, 1984, p.459.

qui pour eux est justement « *un projet qui vise à dépasser les impératifs de la croissance économique et à en corriger les effets non souhaitables.* »³⁶

1.2.3. Le développement local

La dernière conception, la plus répandue, considère le développement local comme une notion indépendante, en réaction au développement « par le haut » (conception 1), plus large que la seule croissance économique (conception 2) et ancrée sur un territoire. C'est cette conception du développement qui nous intéresse.

Comme nous l'avons déjà dit, il existe de multiples définitions du développement local. Cependant, afin d'illustrer la conception que nous souhaitons décrire ici, trois définitions nous ont semblé particulièrement parlantes :

Georges Benko : « *Le développement local, c'est une stratégie de diversification et d'enrichissement des activités sur un territoire donné à partir de la mobilisation de ses ressources (naturelles, humaines et économiques) et de ses énergies s'opposant aux stratégies d'aménagement du territoire centralisées.* »³⁷

Xavier Greffe : « *Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active.* »³⁸

Paul Houée : « *le développement local est une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné, en relation négociée avec les centres de décision des ensembles économiques, sociaux et politiques dans lesquels ils s'intègrent.* »³⁹

Les caractéristiques du développement local

Au-delà de la diversité des approches, voire des divergences entre les auteurs, l'étude épistémologique de la notion de développement local fait ressortir un consensus autour d'un certain nombre de caractéristiques. Nous en avons dénombré neuf principales que nous détaillerons dans le mémoire :

- Le développement local émerge dans un contexte de crise ;
- Le développement local est une réaction voire un rejet du modèle économique dominant ;
- Le développement local est une alternative au développement polarisé ;
- Le développement local est global, il possède des dimensions culturelles, économiques et sociales ;
- Le développement local est ancré sur un territoire ;
- Le développement local est basé sur des ressources et des forces endogènes ;

36 Bernard Vachon, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, p.72.

37 Georges Benko, *Lexique de géographie économique*, Armand Colin, 2001, 95p.

38 Xavier Greffe, *Territoires en France*, Economica, 1984, p.146.

39 Paul Houée, *Les politiques de développement rural*, 2ème édition, INRA/Economica, 1996, p.213.

- Le développement local est le produit de solidarités locales et en génère de nouvelles à son tour,
- Le développement local procède d'un mode de gouvernance partenariale ;
- Le développement local ne peut être modélisé.

1.3. Le développement local est-il modélisable ?

1.3.1. Absence de modèle de développement local...

L'absence de modèle de développement local fait consensus chez les chercheurs. Bernard Vachon la résume bien : « *Jusqu'à présent, les expériences de développement local, ont démontré qu'aucune n'était transmissible d'un cas à un autre ; il n'existe ni recette, ni mode d'emploi universel qui conduisent au développement. Les démarches du développement appartiennent en propre à un lieu, à un temps, et à un groupe social donné* »⁴⁰. Pour René Souchon l'auto-développement ne se parachute pas non plus, « *il part de la réalité concrète des territoires, identifiés dans leur diversité. Il est fondé sur la valorisation des ressources physiques et humaines de ces territoires.* »⁴¹ Ou comme le rappelle Georges Benko « *chaque réussite régionale est une sorte de miracle, une trouvaille, difficilement transportable, exportable ou imitable : ainsi, bien des régions ont tenté de prendre comme modèle la Silicon Valley ou la Troisième Italie, mais les imitateurs ont échoué systématiquement.* »⁴²

Le problème n'est donc pas d'identifier et de qualifier une expérience territoriale réussie, mais de la reproduire : « *Nous connaissons depuis fort longtemps les caractéristiques des régions qui gagnent [...] Ces critères n'ont pas bougé depuis des siècles, et la question est toujours la même : comment y parvenir? La réponse est qu'il y a autant de chemins que de régions. Il n'y a donc pas de modèle unique, encore moins un paradigme du développement local.* »⁴³ Car « *les mécanismes du développement local, par définition, sont basés sur des conditions locales. Bien entendu, ces conditions sont extrêmement diverses, et c'est pourquoi il y a autant de modèles que de localités.* »⁴⁴

Si le concept de développement local est si difficile à définir c'est peut-être qu'il est par nature un anti-modèle : le développement local est avant tout... local. Ce constat fait naître une question épistémologique centrale : le développement local existe-t-il à priori ou n'est-il juste qu'une constatation, une construction conceptuelle à posteriori ? On notera que la littérature n'évoque jamais un échec du développement local. Non, le développement local c'est systématiquement un succès, une expérience réussie, une voie à suivre, un idéal. C'est ainsi que le développement local se définit, non pas en tant que modèle, mais par un ensemble de caractéristiques communes qui découlent de ses principes fondamentaux⁴⁵.

Comme nous l'avons vu précédemment nombre d'auteurs voit le développement local comme une réponse à la crise et comme une alternative au modèle dominant. Bernard Pecqueur qui pose lui-même le développement local comme « *alternative au modèle de prédation du fordisme qui utilise si mal la force de travail humaine* », nous met immédiatement en garde : proposer une alternative

40 Bernard Vachon, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, pp.92-93.

41 René Souchon, *Le défi du développement local*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°265, février 1986, p.5.

42 Georges Benko, *La richesse cachée des régions (entretien)*, in *Sciences humaines*, hors-série n°29, juin 2000.

43 Georges Benko, *Lexique de géographie économique*, Armand Colin, 2001, 95p.

44 Georges Benko, *La richesse cachée des régions (entretien)*, in *Sciences humaines*, hors-série n°29, juin 2000.

45 Bernard Vachon, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, pp.92-93.

signifierai que l'on peut opposer un modèle à un autre modèle. Or, « *la synergie des relations de réseaux sur un territoire n'apparaît pas partout avec la même intensité et la même efficacité. Les contextes de naissance de cette forme de développement sont très spécifiques au lieu où on l'observe. Ainsi le développement local n'est pas substituable, n'est pas universalisable, il ne peut satisfaire les amateurs de modèle « clé en main ». Il est, en fait, plus une méthode d'analyse qu'un cadre de réponses à la crise. Il permet de déceler un ensemble de pratiques diverses, parfois contradictoires, valorisant l'intimité que partagent les mécanismes économiques avec la socioculture environnante.* »⁴⁶ C'est pourquoi « *on ne peut donc pas proposer une définition de la structure idéale de développement local qui serait transposable comme modèle.* »⁴⁷

Bernard Vachon réfute lui aussi l'idée de modèle. Pour lui, le développement local est avant tout une façon de penser. C'est aussi une stratégie dans laquelle les acteurs sont les bénéficiaires : « *cette stratégie est mise en œuvre sur des territoires variés où les ressources humaines et physiques sont d'une grande diversité et où les aspirations et les priorités en matière de développement créent des problématiques particulières.* »⁴⁸ Enfin, le développement local est un processus dynamique alimenté par des attitudes et des comportements axés sur l'action. C'est ce que nous allons voir maintenant.

1.3.2.... mais un processus identifié.

Si le développement local souffre de l'absence de modèle, les auteurs s'accordent cependant sur le processus. Bernard Vachon s'est longuement attaché à théoriser ce processus du développement local qu'il résume avec le sigle de SIMFA⁴⁹ (à notre connaissance jamais repris dans la littérature) : Sensibilisation, Informations, Mobilisation, Formation, Action. Le déroulement du processus comporterait trois phases :

Phase I

- Prise de conscience (suscitée par un événement déclencheur)
- Mobilisation des forces vives : information, sensibilisation, consultation.
- Manifestation d'une volonté d'intervenir.

Phase II

- Diagnostic et définition de la problématique.
- Consensus sur les orientations à prendre et sur la formulation d'un projet.

Phase III

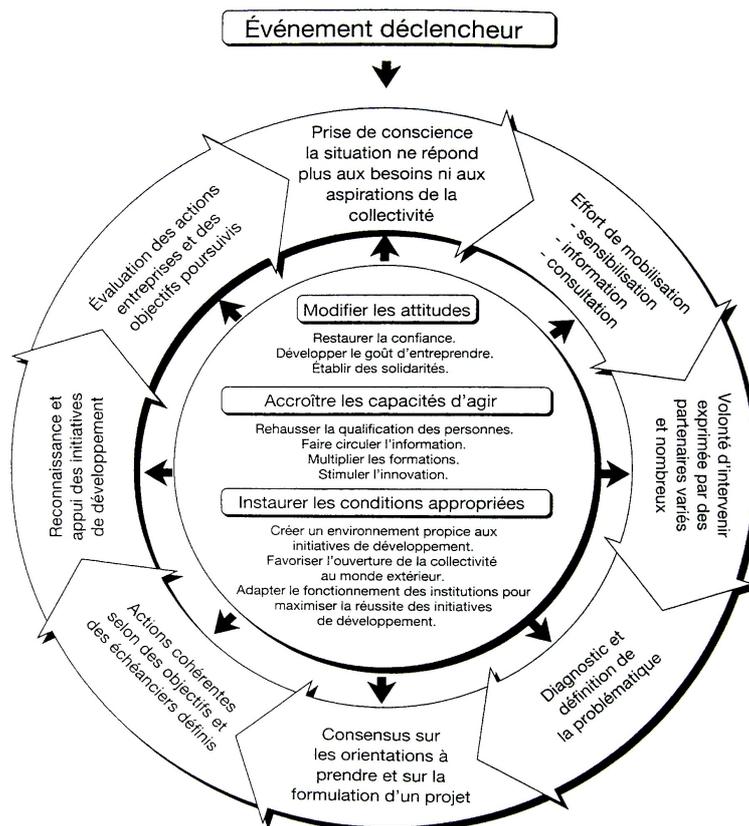
- Conduite d'actions cohérentes selon des objectifs et des échéanciers définis.
- Reconnaissance et appui des initiatives de développement.
- Évaluation des actions entreprises et des buts poursuivis.

46 Bernard Pecqueur, *Le développement local*, 2ème édition revue et augmentée, Syros, 2000, p.51.

47 Ibid. p.71.

48 Bernard Vachon, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, pp.92-93.

49 Ibid. p.119.



Le processus de développement local selon Bernard Vachon (Le développement local : théorie et pratique, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, p.121.)

Conclusion

L'étude bibliographique du développement local fait ressortir une grande diversité conceptuelle. Avant même que celui-ci soit qualifié par un certain nombre de caractéristiques qui diffèrent selon les auteurs, il varie dans son essence d'un ouvrage à un autre. Souvent, la nature du développement évoluera jusqu'au sein d'un même texte. Parfois dans la même phrase. Le développement local peut être évoqué comme un constat, un état, un processus, une méthode, une stratégie, une action, etc. Pour rendre compte de cette polysémie, il est possible de reprendre la double ambiguïté de la définition de développement que nous avons révélée en introduction, et de l'appliquer au développement local :

- Le développement local peut à la fois être l'action de faire et le fait lui-même,
- Le développement local peut à la fois être une action et le résultat de cette action.

La définition de Bernard Pecqueur est intéressante à ce titre : « *Le développement local peut se définir à la fois comme « un processus, une démarche, une méthode ».* Un « processus », car la construction par les acteurs s'inscrit dans le temps. Elle est spécifique à chaque territoire et, de ce fait, n'est jamais reproductible à l'identique. Une « démarche », car le processus ne s'enclenche jamais mécaniquement de toutes parts. Il existe une part importante de stratégie volontaire, et donc une place pour les politiques publiques. Il s'agit de capitaliser l'apprentissage collectif et de valoriser le savoir-faire collectif. Une « méthode », car, sur un plan plus abstrait, le développement local n'est pas seulement un phénomène observable, il est aussi la méthode d'observation des

*relations de coordination entre les acteurs de l'économie, et plus généralement de la société. »*⁵⁰

La dernière approche (la méthode) attire ici particulièrement notre attention car elle relève du point de vue du chercheur. Cette approche peut nous interroger, comme nous l'avons déjà dit précédemment, sur l'existence même du concept de développement local comme réalité observable, mesurable et critiquable. La question est donc de savoir si le concept existe à priori où s'il n'acquière sa dénomination que lorsqu'on colle une même étiquette sur des initiatives locales ou projets de territoires qui présentent des caractéristiques similaires ou qui se revendiquent comme tel. Cette question est bien réelle quand on considère que le développement local est toujours apprécié en positif, à l'aune de ses réussites. Il n'existe pas de mauvais développement local et s'il y a eu un échec de développement, c'est justement qu'il n'y a pas eu de développement local. C'est ce qui fait dire à Jacqueline Mengin que le concept a été bâti pour l'action plus que pour l'analyse. Ce qui expliquerait que « *la recherche d'une définition a peu retenu les chercheurs et évidemment encore moins les acteurs eux-mêmes, peu soucieux de définir scientifiquement leur démarche.* »⁵¹ Ou dit autrement par Jean-Louis Guigou « *Quelle que soit la définition retenue, d'un objet de débat idéologique, la notion de développement local est devenue un mode d'approche, une méthode d'appréhension globale des problèmes locaux.* »⁵²

Développement local = développement durable ?

Le développement durable est souvent défini comme un mode de développement préservant les capacités de développement des générations futures et qui se situerait à la frontière des sphères économique, sociale et environnementale. Si la question environnementale à longterm était absente de la littérature consacrée au développement local, on notera plusieurs similitudes entre développement local et durable : la concertation et la participation des populations aux prises de décisions, l'aspect global du développement, l'ancrage au local notamment par l'exploitation des ressources endogènes par les forces endogènes, le temps long du développement...

La formule « agir local, penser global », employée par René Dubos au sommet sur l'environnement de 1972 et couramment employée depuis comme devise du développement durable, donne force et résonance au développement local. Ce n'est pas un hasard. Dans un contexte où les critiques à l'égard du modèle économique mondialisé et libre-échangiste se multiplient et que la prise de conscience des grands problèmes environnementaux gagne du terrain, le développement local peut apparaître – alors qu'il a plus de quarante ans – comme une alternative nouvelle et moderne.

Rappelons ici qu'une des caractéristiques du développement local est justement d'apparaître dans un contexte de crise et de rejet du modèle économique dominant... De plus, avec la percée de l'économie sociale et solidaire, les mutations du monde agricole, les réflexions sur l'autonomie énergétique des territoires, les questions environnementales dans leur ensemble, l'avènement des nouvelles technologies qui contribuent au désenclavement des territoires, etc. de nouvelles problématiques sont apparues. Elles alimentent et renouvellent l'idée d'un développement local.

Sur la question de l'économie sociale et solidaire, notons que plusieurs travaux ont récemment fait le parallèle avec le développement local : « *Il existe des convergences évidentes avec l'économie sociale, qui est elle aussi ancrée sur un territoire, car c'est là que vivent les population, qu'émergent les problèmes, que se construisent les mobilisations, les solidarités, etc. [...] De façon général, l'économie sociale joue bien un rôle majeur dans la relance des territoires, et constitue ainsi une*

50 Bernard Pecqueur, *Le développement territorial comme préambule à l'économie sociale*, in *Économie sociale et développement local (Colloque franco-québécois décembre 2002)*, Les cahiers de l'économie sociale n°3, l'Harmattan, 2002, p.23-25.

51 Jacqueline Mengin, *Guide du développement local et du développement social*, L'Harmattan, 1989, p.20.

52 Jean-Louis Guigou, *Le développement local : espoirs et freins*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°246, mars 1984, p.6.

composante primordiale du développement local. En inversant l'angle d'approche, on pourrait même dire que les démarches de développement local, qui implique une mobilisation des acteurs, des structures de concertation, une vision du développement, relève de l'économie sociale. »⁵³

Enfin, le développement local se rapproche également du concept de « développement durable » par sa temporalité. Les caractéristiques propres au développement locale que nous avons passées en revue (aspect global du développement, nouvelles solidarités, évolution positive d'un territoire...) ne peuvent exister que si l'on prend en compte le temps long : elles ne sont viables qu'à la condition qu'elles soient reproductibles et qu'elles s'auto-entretiennent. En effet, « *l'analyse des ressources d'un territoire permet non seulement de comprendre les dynamiques d'acteurs qui produisent ces ressources mais aussi les conditions de leur reproduction à long terme. Le développement local doit donc être « durable », c'est à dire qu'il doit rendre compatible la rentabilité économique et la viabilité écologique et démographique dans une perspective à la fois de court et de long terme.* »⁵⁴ Même chose pour les solidarités qui ne peuvent se décréter ou s'instaurer dans le court terme : « *Les réseaux informels, plus encore que les réseaux institutionnels se construisent dans la longue durée. Dans l'Italie du centre, les zones de forte solidarité correspondent aux communes du Moyen Age et la plupart des innovations réalisées par les industriels du textile ont été possible grâce à la capacité professionnelle acquise sur plusieurs générations. L'importance de la longue durée amène à juger avec prudence les expériences de développement local qui prétendent créer de la solidarité ex nihilo.* »⁵⁵

53 Vincent van Schendel, *Une nécessaire articulation entre l'économie sociale et le développement local : le défi du développement solidaire*, in *Économie sociale et développement local (Colloque franco-québécois décembre 2002)*, *Les cahiers de l'économie sociale n°3*, l'Harmattan, 2002, p.27.

54 Bernard Pecqueur, *Le développement local*, 2ème édition revue et augmentée, Syros, 2000, p.14.

55 Ibid. p.48.

Bibliographie

- AUBRY Philippe et VULBEAU Alain, *Le déclin du « centre-providence » et le mouvement du développement local*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°276, mars 1987, p.4.
- BEHAR Daniel, *Le développement local et le territoire du géographe*, *Entretien avec Alain Vulbeau*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°276, mars 1987, pp.6-9.
- BENKO Georges, *La richesse cachée des régions (entretien)*, in *Sciences humaines*, hors-série n°29, juin 2000.
- BENKO Georges, *Lexique de géographie économique*, Armand Colin, 2001, 95p.
- CAMPAGNE Pierre, *Agriculture et développement local : quelques questions économiques*, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 3, 1998, pp.55-65.
- DAVEZIES Laurent, *Le développement local revisité*, Conférence du 3 avril 2002 aux Amis de l'École de Paris, www.ecole.org.
- DE MONTRICHER Nicole, *L'aménagement du territoire*, Paris, La découverte, 1995, 125p.
- DEMOUSTIER Danièle (cahier coordonné par) *Économie sociale et développement local (Colloque franco-québécois décembre 2002)*, *Les cahiers de l'économie sociale n°3*, l'Harmattan, 2002, 173p.
- GREFFE Xavier, *Territoires en France*, Economica, 1984, 304p.
- GUIGOU Jean-Louis, *Coopération intercommunale et développement par la base*, in *Le développement décentralisé, Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, 297p.
- GUIGOU Jean-Louis, *Le développement local : espoirs et freins*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°246, mars 1984, p.5.
- Groupe de travail sur le développement local, Sommet de Montréal, 9 avril 2002, http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/SOMMET_FR/MEDIA/DOCUMENTS/Developpement_local.pdf
- HOUEE Paul, *Les politiques de développement rural*, 2ème édition, INRA/Economica, 1996, p.213.
- HOUEE Paul, *L'animation d'une démarche de développement local ou les composantes d'une animation*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°265, février 1986, pp.12-22.
- Marcel JOLLIVET, *Le développement local, mode ou mouvement social ?*, in *Économie rurale*, n°166, 1985, pp.14-15.
- KAYSER Bernard, *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Armand Colin, 1990, 316p.
- MENGIN Jacqueline, *Guide du développement local et du développement social*, L'Harmattan, 1989, 164p.
- MENGIN Jacqueline, *Un développement local basé sur l'économie sociale : origines et perspectives*, in *Économie sociale et développement local (Colloque franco-québécois décembre 2002)*, *Les cahiers de l'économie sociale n°3*, l'Harmattan, 2002, 173p.

- MEUNIER Irène, *La dimension social du développement local, Entretien avec Philippe Aubry*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°276, mars 1987, pp.9-10.
- OLLIVAUX Jean-Pierre, *La décentralisation, la région et l'aménagement du territoire*, Syros et ADELS, 1984, 215p.
- PECQUEUR Bernard, *Le développement local : mode ou modèle ?*, Syros, 1989, 139p.
- PECQUEUR Bernard, *Le développement local, 2ème édition revue et augmentée*, Syros, 2000, 132p.
- PECQUEUR Bernard, *Le développement territorial comme préambule à l'économie sociale*, in *Économie sociale et développement local (Colloque franco-québécois décembre 2002)*, *Les cahiers de l'économie sociale n°3*, l'Harmattan, 2002, 173p.
- PLANQUE Bernard, *Observations et interprétations de la dynamique spatiale contemporaine*, in *Le développement décentralisé, Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, 297p.
- PLASSARD François, *A la recherche d'une définition du développement local*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°265, février 1986, pp.8-11.
- PLASSARD François, *Trois types de diversification pour l'agriculture de demain*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°276, mars 1987, pp.13-19.
- SAVEY Suzanne, *Espace, Territoire, Développement local*, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 3, 1998, pp.39-41.
- SUMNER Jennifer, *Les agriculteurs biologiques et le développement rural. Rapport de recherche sur le rôle des agriculteurs biologiques dans la durabilité des collectivités du Sud-Ouest de l'Ontario*, (date?), http://oacc.info/Docs/ORG_%20FARMERS_RURAL_%20DEV_f.pdf
- SOUCHON René, *Le défi du développement local*, in *Correspondance municipale*, ADELS, n°265, février 1986, p.5.
- TEISSERENC Pierre, *Les politiques de développement local*, 2ème édition, Economica, 2002, 231p.
- VACHON Bernard, *Le développement local : théorie et pratique*, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, 331p.
- VAN SCHENDEL Vincent, *Une nécessaire articulation entre l'économie sociale et le développement local : le défi du développement solidaire*, in *Économie sociale et développement local (Colloque franco-québécois décembre 2002)*, *Les cahiers de l'économie sociale n°3*, l'Harmattan, 2002, 173p.
- WEAVER Clyde, *Le développement par la base, vers une doctrine du développement territorial*, in *Le développement décentralisé, Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, LITEC, 1983, 297p.